

AUTORISATION PARENTALE

Pour les adhérents mineurs

Je soussigné(e) représentant légal de

- Autorise les encadrants du Club Nautique Morlaisien – CNM à faire appel aux services appropriés afin de porter secours à mon enfant.
- Décline toute responsabilité en cas d'accident lors du co-voiturage avec un tiers pour le déplacement à une compétition. Celui-ci prenant en charge mon enfant à titre de service.
- Autorise le Club Nautique Morlaisien – CNM à publier la photo de mon enfant sur le site du club, journaux, ...

Morlaix, Le

Nom et Signature (du Représentant légal pour les mineurs)
Précédé de la mention « Lu et approuvé »

AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné(e) représentant légal de

Autorise N'autorise pas

mon enfant à quitter seul la piscine à l'issue de l'entraînement proposé par le Club Nautique Morlaisien – CNM

En cas de non autorisation, je m'engage à venir chercher mon enfant dans le hall de la piscine ou au lieu d'activité.

Dans tous les cas, je m'engage à respecter les horaires et venir chercher mon enfant à l'heure, de nombreux abus ont été constaté la saison dernière qui ont généré des situations critiques.

L'entraîneur restera attendre 20 min maximum après la fin de l'entraînement puis il quittera son lieu de travail, au-delà le CNM décline toute responsabilité.

Morlaix, Le

Nom et Signature (du Représentant légal pour les mineurs)
Précédé de la mention « Lu et approuvé »

Pour rappel :

La responsabilité du Club Nautique Morlaisien – CNM – n'est engagée que durant les activités aux heures et lieux prévus.

Il est fortement déconseillé de se rendre à la séance avec quelque objet de valeur que ce soit. Le Club Nautique Morlaisien – CNM – ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte, de vol ou de casse.